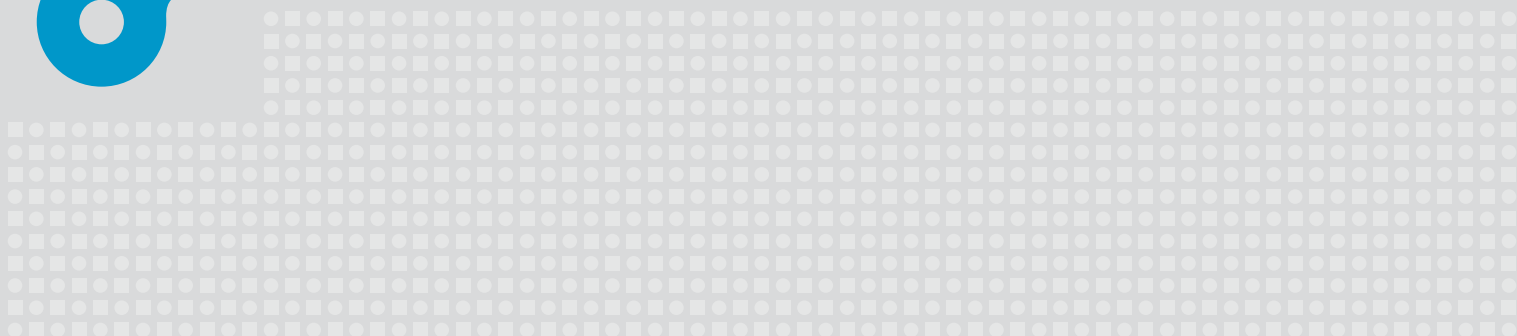








référentiel de compétences
ENTREPRENEURIAT
& **ESPRIT D'ENTREPRENDRE**



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr





 Préambule	p.5
 Introduction	p.6
 Référentiel « Sensibilisation Entrepreneuriat et Esprit d'Entreprendre » (niveau Licence)	p.11
 Référentiel « Spécialisation Entrepreneuriat et Esprit d'Entreprendre » (niveau master et doctorat)	p.17
 Commentaires et recommandations du groupe de travail	p.21
 Annexe : présentation du groupe de travail Entrepreneuriat et Esprit d'Entreprendre	p.22



Préambule

Ce référentiel de compétences sur l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre est le résultat des réflexions menées par un groupe de travail composé de représentants :

- de la Conférence des Présidents d'Université (CPU).*
- de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI).*
- de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).*
- de la Direction Générale pour l'Enseignement supérieur et l'Insertion Professionnelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).*
- du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF).*
- de l'Agence pour la création d'Entreprises (APCE).*

Il s'inscrit dans le cadre de la signature de l'accord-cadre entre le MEDEF et le MESR de juillet 2010 ainsi que dans celui de la convention cadre signée entre le MEDEF et la CPU de novembre 2010.

Son objectif principal consiste à faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur propre avenir et que de multiples possibilités s'offrent à eux, notamment celle de créer leur propre activité, de se réaliser professionnellement, de créer des richesses économiques et sociales et des emplois.

Ce référentiel propose des orientations et des objectifs qui sont à inscrire dans le processus de formation des étudiants et dont la mise en œuvre relève de la responsabilité des établissements d'enseignement supérieur : universités, écoles, formations courtes professionnelles (souvent proches de démarches entrepreneuriales).

Il est un guide d'actions que tous les établissements d'enseignement supérieur, sont amenés à déployer en leur sein, notamment avec le renfort des 20 Pôles de l'Entrepreneuriat Étudiant (PEE) créés en octobre 2010.

L'engagement des organisations signataires accompagnera son déploiement au sein de toutes les universités et les écoles.



Introduction

L'esprit d'entreprendre n'est pas inné ou donné, mais se construit. Il combine des représentations identitaires, mais aussi des attitudes et des compétences sur lesquelles l'éducation et la formation peuvent agir. C'est pour cela que le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Secrétariat d'Etat aux PME (MINEFI) ont désigné l'entrepreneuriat et le développement de l'esprit d'entreprendre comme un axe de travail important pour les années à venir notamment en matière d'insertion professionnelle, en lançant le plan entrepreneuriat étudiants en novembre 2009.

En outre, la construction de ce référentiel s'inscrit dans le cadre de la signature de l'accord-cadre entre le MEDEF, le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de juin 2010 et de la convention cadre entre le MEDEF et la Conférence des Présidents d'Université de novembre 2010. La présentation du groupe de travail est présentée en annexe.

Parmi les priorités de ce plan figure la volonté de sensibiliser tous les étudiants de l'enseignement supérieur à l'entrepreneuriat, quelles que soient leurs filières de formation.

Il s'agit donc d'établir et de mettre en place un référentiel de formation concernant tous les étudiants de l'enseignement supérieur (inscrits dans les cycles L, M, D des universités et dans les écoles d'ingénieurs et de management) afin de les sensibiliser aux enjeux de l'entrepreneuriat et d'éveiller leur esprit d'entreprendre.

Par référentiel, on entend des orientations et des objectifs décrits ci-après et dont la mise en œuvre relève de la responsabilité des établissements.

Conception de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est une attitude qui recouvre des situations professionnelles diverses comme la création d'entreprise, mais aussi la reprise d'entreprise, le statut d'auto-entrepreneuriat et les professions libérales, l'entrepreneuriat social notamment dans des structures associatives, ainsi que l'intrapreneuriat dans des organisations existantes.

Plus largement, il s'agit d'amener l'étudiant à être acteur, à entreprendre sa vie et ce, quelle que soit la carrière envisagée...

De nombreux individus passeront ainsi par des phases entrepreneuriales et des changements de statuts. L'entrepreneuriat, qui dépasse la démarche individuelle, doit être vécu par les étudiants comme une possibilité d'ouverture personnelle et professionnelle valorisante.

Objectifs

Principal objectif : faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur propre avenir et que de multiples possibilités s'offrent à eux, notamment celle de créer leur propre activité, de se réaliser professionnellement et de créer des richesses économiques et sociales, des emplois.

1. Prise de conscience et révélation

- Leur faire prendre conscience de leur représentation de l'entrepreneuriat, de leurs stéréotypes, des peurs/freins autour de cette notion
- Leur ouvrir des perspectives personnelles et professionnelles, aiguïser leur curiosité
- Leur apprendre les qualités fondamentales d'un individu entreprenant et les risques associés
- Leur révéler leur leadership

Cette prise de conscience contribue à leur ouvrir des horizons nouveaux, de nouvelles voies.

2. Apprentissage par l'expérimentation et prise de recul

- Les responsabiliser, leur donner confiance en eux, leur faire relever des défis
- Leur apprendre à gérer des projets : repérer des opportunités, trouver et réunir des moyens, exploiter ces opportunités
- Leur faire appréhender la réalité du leadership et du collaboratif (convaincre, négocier, piloter, organiser, décider, s'entourer, manager) et les grandes lignes de la structuration d'un projet dans sa dimension économique, ce qui permet *in fine* de les inciter à oser prendre des initiatives
- Leur apprendre à communiquer, à prendre du recul
- Leur faire appréhender le droit à l'erreur et la notion de tâtonnement

Cet apprentissage permet de les inciter à oser prendre des risques.

Orientation du référentiel

Ce référentiel propose une structuration des programmes qui sont à inscrire dans le processus de formation des étudiants : universités, écoles, formations courtes professionnelles (souvent plus proches de démarches entrepreneuriales). Avec une focalisation sur la découverte en cursus L et sur la faisabilité en cursus M/D, la dissociation des deux parcours s'opérera sur une différence d'intensité plutôt que de de nature.

Ce processus doit se concevoir comme un continuum

- **Phase d'information**

conférences d'entrepreneurs, événements et manifestations sur les campus autour de l'entrepreneuriat, présentation des réseaux d'appui et sources d'information, (statut auto-entrepreneur, Jeune Entreprise Universitaire, Centre de Formalités des Entreprises, Junior Entreprises)

- **Phase de sensibilisation**

modules de formation (avec délivrance d'ECTS) ayant pour objectif de donner de l'appétence en entrepreneuriat, en particulier autour de l'idée d'entreprendre ; c'est l'accession de tout étudiant à ce type de modules qui peut ensuite lui donner envie d'approfondir par d'autres modules. La cible est la licence et équivalent en Ecoles.

- **Phase de spécialisation**

modules de formation approfondie (avec délivrance d'ECTS) permettant l'élaboration d'un plan d'affaires. Ces modules nécessitent un travail personnel hors établissement. La cible est le master et équivalent en Écoles mais aussi les écoles doctorales en intégrant la valorisation économique de la recherche par l'innovation.

- **Phase d'accompagnement**

projet réel de création d'activité accompagné notamment par les Pôles Entrepreneuriat Etudiants et leurs réseaux de structures d'accompagnement.

Ce cycle LMD de sensibilisation-spécialisation en entrepreneuriat et esprit d'entreprendre s'inscrit dans une validation d'acquis offrant une traçabilité avec le « permis ou le passeport pour entreprendre » et plus largement le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) et le supplément au diplôme.



Référentiel « Sensibilisation Entrepreneuriat et Esprit d'Entreprendre » (niveau Licence)

La sensibilisation à l'entrepreneuriat a vocation à s'articuler autour d'outils pédagogiques faisant l'objet d'intégration dans les maquettes des diplômes via des ECTS.

Ce volet « sensibilisation » s'adresse d'abord aux étudiants de licence et probablement en priorité aux étudiants de niveau L3, année qui fait l'objet de la part de l'étudiant soit d'un choix d'orientation en master, soit celui d'une insertion professionnelle.

La sensibilisation donne de l'appétence par des témoignages d'entrepreneurs, des jeux de simulation et des méthodes pédagogiques de découverte de l'entrepreneuriat.

Les modules de sensibilisation faisant l'objet d'ECTS s'inscrivent de préférence dans des modules transversaux favorisant la transdisciplinarité des étudiants, la créativité, la projection professionnelle avec une ouverture à la voie entrepreneuriale et la mise en situation.

Il s'agit de gérer des projets sous contraintes (délais, ressources...) et en équipe.

La recherche de la cohérence doit permettre d'aborder des éléments de modèle d'affaires, tout en laissant pour le niveau « spécialisation » (masters et écoles doctorales), le respect des fondamentaux d'un plan d'affaires.

1 Objectifs

- Révéler aux étudiants leur potentiel entrepreneurial et les amener à identifier les talents

Prise de conscience et révélation

- Comprendre ses propres barrières/freins vis-à-vis de l'entrepreneuriat via l'appréhension des représentations autour de cette notion (les siennes, celles de son milieu, celles des autres...)
- S'ouvrir à toutes les formes d'insertion professionnelle
- Donner envie d'oser, d'inventer, de stimuler la créativité, d'expérimenter / Donner de l'appétence entrepreneuriale
- Donner confiance en soi, donner des clés pour mieux connaître ses qualités entrepreneuriales

Apprentissage par l'expérimentation et prise de recul

- Construire un projet entrepreneurial (culturel, sportif, humanitaire, social ou économique) en temps limité / Apprendre à se projeter
- Révéler l'individu et le collectif / Travailler en équipe-projet, intégrer les compétences collectives et de leadership
- Se confronter au monde réel face à un jury de professionnels avec une mise en situation
- Apprendre de son expérience, comprendre le droit à l'erreur, la logique d'avancer en tâtonnant

2 Déclinaisons du thème

L'enseignement de l'entrepreneuriat relève d'une action pédagogique active qui pousse l'étudiant à se mettre en situation et à mobiliser ses ressources.

Cette notion d'esprit d'entreprendre :

- est fondée sur l'humain, l'individu/le groupe : le(s) porteur(s) de projet est (sont) au cœur du processus
- utilise le principe de conduite de projet
- est fortement orientée vers le monde professionnel (entrepreneurs, réseau d'accompagnement à la création d'entreprise, banquiers, etc.)
- s'articule sur un travail en équipes de manière ludique et compétitive
- est ancrée dans la recherche de questionnements et d'informations plutôt que sur la recherche de « la » bonne réponse unique

De ce fait, ces dispositifs permettent d'apporter aux étudiants qui les pratiquent des capacités à :

- faire émerger un projet
- construire et mettre en œuvre le projet
- communiquer et présenter le projet
- apprendre de leur expérience
- oser croire en eux / se faire confiance pour affronter l'inconnu par tâtonnement / Prendre des risques

Faire émerger un projet

Les étudiants sont amenés à travailler par équipe pour trouver et valider une idée de produit, de service ou d'événement.

Cela implique un processus à plusieurs étapes :

- réfléchir et échanger sur les besoins à satisfaire et les opportunités à saisir dans l'environnement
 - *Capacités mobilisées : créativité, curiosité, observation, écoute et recherche de l'information*
- lister les idées et analyser l'information
- capacités mobilisées : trier et analyser l'information en vue de faire un choix
- choisir la meilleure idée et convaincre les membres de l'équipe
 - *Capacités mobilisées : prendre une décision, oser et défendre ses idées, argumenter et expliquer son choix pour convaincre*

Construire et mettre en œuvre le projet

Il s'agit de mobiliser des ressources humaines et matérielles en vue de mettre en œuvre un projet. C'est également un processus qui passe par différentes phases, décidées et appliquées par les étudiants au sein de leur équipe.

- Définir au sein de l'équipe les étapes de construction du projet
 - *Capacités mobilisées: avoir une vision d'ensemble du projet, le découper en étapes et objectifs à atteindre, organiser le travail à faire et définir un planning*
- Mobiliser et répartir les ressources
 - *Capacités mobilisées : identifier les ressources et compétences autour de soi, créer et entretenir un réseau, répartir le travail en définissant les objectifs de chacun*
- Mettre en œuvre chaque étape précédemment définie
 - *Capacités mobilisées : agir, travailler et tenir les délais, se concerter, gérer la complexité et les contraintes rencontrées, renoncer à des pistes et en explorer d'autres, rencontrer et surmonter un échec, suivre l'état d'avancement global du projet*
- Consolider le projet
 - *Capacités mobilisées : mailler son travail avec celui des autres membres de l'équipe, formaliser le projet*

Communiquer et présenter son projet

C'est la phase finale dans le processus du projet, celle de communiquer les résultats du travail de l'équipe, défendre son projet et restituer au mieux les différentes étapes conduites.

C'est une phase aussi importante que les deux précédentes, car c'est celle où l'équipe et le projet sont confrontés au monde extérieur (enseignants, professionnels, commanditaires éventuels, etc.).

- *Capacités mobilisées : synthétiser un processus long et mobilisateur en quelques minutes, aisance orale pour la présentation, convaincre et être réactif pour répondre aux interrogations, accepter les critiques et en tirer parti*

Au niveau L, seule la cohérence générale du projet devra être prise en compte. Au niveau M/D, la faisabilité doit conduire à une exigence de démonstration et de confrontation au réel plus significative, notamment à travers la maîtrise des fondamentaux d'un plan d'affaires.

Il faut noter que le degré d'implication de l'étudiant dans la mise en place du projet va déterminer l'intensité d'acquisition des capacités entrepreneuriales listées plus haut.

En effet, les exercices pédagogiques de ce type sont l'occasion de révéler le tempérament de leader de certains étudiants, indispensable dans le maintien du cap dans une équipe.

Apprendre de son expérience

Les étudiants sont amenés à se rendre compte qu'ils peuvent apprendre par l'expérimentation, voire que c'est parfois la seule voie d'accès à certaines réponses aux questions posées.

Oser croire en eux/se faire confiance pour affronter l'inconnu

Le travail proposé dépassant le cadre de leurs connaissances habituelles, les étudiants sont amenés à travailler sur eux-mêmes et par équipe pour comprendre les qualités de l'individu entreprenant.

Cela implique un processus de développement personnel :

- Réfléchir et échanger sur leurs schémas de représentations personnels et collectifs sur l'entrepreneuriat
 - *Capacités mobilisées : écoute et réflexion sur soi, son avenir et sa place dans le monde pour mieux se connaître et s'auto-évaluer*

3 Compétences attendues

Compétences de gestion attendues

- Identifier des opportunités et utiliser les outils de créativité
- Imaginer et concevoir des nouveaux produits et services
- Structurer un projet
- Découvrir et maîtriser les étapes indispensables d'un plan d'affaires en temps limité (équipe entrepreneuriale, étude de marché et preuve du concept, modèle économique, moyens humains et matériels à mettre en œuvre, chiffrage et dimension financière)

Compétences transversales attendues

Au-delà des capacités techniques et humaines que l'étudiant mobilise et fait évoluer à l'occasion de sa participation à des projets, il développe également des attitudes, dites entrepreneuriales, qui lui seront indispensables dans sa vie future.

Ces attitudes sont :

Etape 1

- La prise de confiance, la connaissance de soi
- La créativité

Etape 2

- La prise d'initiative : être force de proposition et aller de l'avant ; agir et impulser l'action
- L'autonomie : décider de ses buts et de ses moyens, assurer son autocontrôle
- La prise de risque : oser, accepter et s'approprier le changement
- Savoir se projeter en faisant abstraction des contraintes

Etape 3

- Le leadership / le dynamisme : être motivé et motiver les autres, individu/collectif
- Le management / le travail d'équipe : travailler avec les autres, les écouter et intégrer leurs points de vue
- Le sens de l'effort : travailler autant que le projet le demande, se surpasser
- La volonté et la détermination : ne pas se décourager au premier obstacle, persévérer et aller jusqu'au bout des choses

Etape 4

- La découverte de l'accomplissement : se réaliser à travers le projet, développement de soi
- Les connexions au réel, la présentation du projet devant des professionnels

4 Exemples de pratiques pédagogiques expérimentées et transférables (voir site OPPE)

<http://www.apce.com/pid11648/poles-entrepreneuriat-etudiant.html?espace=5>

- « JDE » Journées de l' Entrepreneur
- Jeu CKILEBOSS, PEE Nord-Pas-de-Calais, PRISME
- Challenge 30H pour créer, PEE Nord-Pas-de-Calais, PRISME
- 24H Chrono, PEE Paris Cité, CREAJ-IDF
- CREA'Campus, PEE Orléans, Tours, EPI Centre
- Masteriales et Doctoriales, PEE Grenoble Alpes
- Jeu Solidarisk, PEE Limousin Poitou Charente
- Séminaire « Entrepreneuriat & Création d'entreprise innovante », Université Paris-Dauphine, PEE Paris Grand Ouest, PEEGO



Référentiel « Spécialisation Entrepreneuriat et Esprit d'Entreprendre » (niveau master et doctorat)

Ces modules sont davantage à destination d'étudiants de niveau master. Ils s'appuient sur la maîtrise des outils techniques de la construction d'un plan d'affaires et sur un cycle de formation plus long dans le temps (par exemple au cours d'un semestre). Des modules de formation peuvent cibler des pratiques entrepreneuriales particulières comme la reprise d'entreprise. En l'aidant à accéder à un niveau plus opérationnel, l'objectif est de confronter l'étudiant au réel, à la cohérence et à la maturation. L'étudiant fera preuve de capacité à prendre des décisions, à chercher l'information pertinente pour son projet et à organiser son travail pour atteindre les objectifs assignés au départ. Autant de compétences et d'exigences professionnelles qui lui seront indispensables dans sa vie future.

Le développement de l'esprit d'entreprendre passe par l'acquisition de compétences et l'expérimentation d'attitudes typiquement favorables à l'initiative et à la culture de projet. Les méthodes pédagogiques employées et la nature des travaux demandés aux étudiants doivent permettre de toucher ces deux dimensions.

La finalité est de développer la capacité à prendre des initiatives, à relever des défis, à se poser comme acteur de son propre avenir, à réunir les compétences nécessaires au sein d'une équipe, à se mouvoir dans un environnement évolutif, à repérer des opportunités, à réunir les moyens pour les exploiter afin de créer de la valeur.

Ce qui se traduit, au niveau pédagogique, par un mode d'apprentissage responsabilisant, expérientiel, coopératif et exigeant une certaine capacité réflexive.

1 Objectifs

Dans la continuité des objectifs du référentiel « sensibilisation », les objectifs complémentaires de ce référentiel « spécialisation » sont de faire progresser la confiance des étudiants en eux-mêmes et en leur capacité à faire face à des situations auxquelles ils ne s'estiment pas nécessairement préparés. Ils doivent expérimenter leur capacité à s'appuyer sur eux-mêmes, sur leur équipe et sur le monde qui les entoure pour y puiser les ressources et les informations nécessaires à la réalisation de leurs objectifs.

Les étudiants doivent acquérir la capacité à analyser les opportunités, les projets et leur efficacité en fonction d'indicateurs qu'ils maîtriseront (notion d'arbitrage).

2 Déclinaisons du thème

La formation doit favoriser l'expérimentation (tâtonnement) pour faire émerger la nécessité de persévérer. Le travail en équipe favorise l'ouverture, la curiosité, la divergence d'idées puis la recherche du possible et du faisable.

La formation doit introduire un niveau de complexité permettant le questionnement, la nécessité de recherches personnelles et collectives (pas de réponse automatique ou toute faite, à construire en équipe), la confrontation au réel.

Le processus doit remettre les étudiants en face de leur travail pour qu'ils puissent revenir sur leur projet et en dégager un retour d'expérience extérieur et personnel.

En matière de capacités attendues pour l'étudiant, quel que soit le problème à résoudre ou l'obstacle à surmonter, deux axes se dégagent :

- La conception d'un scénario en prise avec la réalité économique et sociale
- La proposition d'un projet cohérent et faisable.

Conception d'un scénario en prise avec la réalité économique et sociale

L'étudiant est amené à savoir concevoir un projet en identifiant au préalable les grandes étapes à franchir et les objectifs à atteindre pour chacune d'entre elles. C'est un préalable (*Cf : la partie sur la construction de projet dans le chapitre sensibilisation à l'entrepreneuriat*).

Comme précisé plus haut, l'exigence supplémentaire qu'on demande aux étudiants à ce niveau est d'ancrer leur projet dans une réalité économique, sociale et environnementale.

La confrontation à la réalité doit amener l'étudiant à capter le maximum de ressources du milieu dans lequel il veut insérer son projet.

Cette confrontation ne devra pas se cantonner à une démarche théorique ou virtuelle mais intégrer une démarche réelle de rencontre avec les parties prenantes du projet.

Proposition d'un projet cohérent et faisable

A ce stade et s'agissant d'un module de spécialisation, le retour attendu des étudiants doit être réaliste et faisable. Cette dimension découle naturellement de la précédente, car la faisabilité sera déterminée par la capacité des étudiants à imaginer et concevoir un projet en prise avec la réalité et les besoins des clients potentiels tout en ayant consulté des professionnels et prescripteurs du domaine.

Ils devront surmonter des obstacles. Quels que soient le problème à résoudre ou l'obstacle à surmonter, la conception d'un scénario et l'évaluation de sa cohérence seront déterminantes (par opposition à la richesse ou à l'originalité de l'idée).

La faisabilité du projet sera appréciée à travers la pertinence du modèle d'affaires choisi, l'adéquation de la stratégie avec les éléments d'étude de marché et d'analyse de la concurrence, la cohérence du plan de déploiement, un chiffrage crédible et le respect d'un planning temps.

3 Compétences attendues

Développement de compétences transversales attendues

- Esprit d'initiative : se renseigner, aller trouver les informations et les personnes ressources, se constituer un réseau
- Leadership : savoir convaincre / savoir mobiliser et conduire des équipes ou partenaires
- Expérimentation du tâtonnement pour faire émerger la nécessité de persévérer
- Confrontation à la réalité : tirer tout ce que l'on peut du milieu dans lequel on veut insérer son projet, source de problèmes / ressources
- L'ouverture, le rêve, la curiosité, la divergence puis la recherche du possible, du concret, du faisable
- Savoir concevoir
- Savoir être et maîtriser sa communication dans l'équipe et instauration d'une échéance signifiante pour les étudiants (passage devant un jury de professionnels)
- Produire collectivement un document cohérent et professionnel
- Les amener à se poser des questions sur leur avenir en découvrant le monde des affaires

Développement de compétences de gestion attendues

- Créativité : comment susciter des idées (méthodes, état d'esprit, exercices), s'ouvrir au processus d'innovation
- Structurer un projet, construire un scénario, évaluer différents scénarii, évaluer l'idée et la cohérence du projet
- Analyser un marché et la dynamique concurrentielle, définir une opportunité stratégique,
- Construire un modèle d'affaires intégrant une approche financière dans le temps (prix de revient, point mort, compte de résultats, bilans, tableaux de financement, flux de trésorerie, besoins en fond de roulement)
- Financer un projet (sources et coût ; banques, fonds propres, fonds publics, partenariats)
- Identifier et organiser des moyens à mettre en œuvre (marketing et offre commerciale, techniques, ressources humaines)
- Protéger un projet (propriété intellectuelle) et maîtriser les fondamentaux juridiques (droit des affaires, droit du travail et droit des sociétés)
- Développer une vision stratégique du projet intégrant un déploiement stratégique et opérationnel
- Communiquer auprès des professionnels, savoir-être
- Apporter une expertise entrepreneuriale : leadership et management



Exemples de pratiques pédagogiques expérimentées et transférables (voir site OPPE)

<http://www.apce.com/pid11648/poles-entrepreneuriat-etudiant.html?espace=5>

- « JDE » Journées de l' Entrepreneur
- Jeu CKILEBOSS, PEE Nord-Pas-de-Calais, PRISME
- Challenge 30H pour créer, PEE Nord-Pas-de-Calais, PRISME
- 24H Chrono, PEE Paris Cité, CREAJ-IDF
- CREA'Campus, PEE Orléans, Tours, EPI Centre
- Masteriales et Doctoriales, PEE Grenoble Alpes
- Jeu Solidarisk, PEE Limousin Poitou Charente
- Séminaire « Entrepreneuriat & Création d'entreprise innovante », Université Paris-Dauphine, PEE Paris Grand Ouest, PEEGO

Commentaires et recommandations du groupe de travail

La pédagogie de sensibilisation et de spécialisation à l'entrepreneuriat est particulière. Elle s'efforce de favoriser l'apprentissage par l'action (« learning by doing »). De ce fait, elle demande un encadrement important et rapproché. Elle nécessite pour chacun des deux référentiels un minimum de 24H de face à face formateur / étudiants.

L'intention entrepreneuriale résulte d'abord d'une envie qui peut venir en grande partie de l'exemplarité d'entrepreneurs, sans tomber dans la mythification risquant de décourager. Elle s'appuie sur des témoignages d'entrepreneurs qui traduisent avant tout leur satisfaction et leur accomplissement personnel.

Il est recommandé d'intégrer et de valoriser les actions des étudiants hors cursus pédagogique formel (conduite de projets, événementiels, engagement associatif, Junior Entreprise) et de développer les missions et stages auprès des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises.

Par ailleurs, il est indispensable de travailler sur la perception de l'échec, sur le droit à l'erreur et sur la capacité de résilience.

Le déploiement de cette sensibilisation à l'entrepreneuriat pour tous les étudiants demande de la créativité pour accroître les effectifs de formateurs en entrepreneuriat :

- mise en place des Pôles Entrepreneuriat Etudiants sur les campus,
- nomination de référents entrepreneuriat dans chaque établissement d'enseignement supérieur,
- descriptif de modules pédagogiques et échanges de bonnes pratiques (voir site OPPE/APCE : <http://www.apce.com/pid11648/poles-entrepreneuriat-etudiant.html?espace=5>,
- formations de formateurs notamment les jeunes enseignants-chercheurs, les PRAG, les professeurs associés,
- intégration des doctorants et des étudiants de master 2 (notamment de sciences de gestion) dans des actions pédagogiques par du tutorat,
- mobilisation des réseaux externes d'entrepreneurs et structures d'accompagnement,
- banalisation de journées entrepreneuriat inter-établissements et inter-formations comme élément favorisant la sensibilisation pluridisciplinaire à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à l'insertion professionnelle sur les campus.

Le réseau national constitué par les référents entrepreneuriat des établissements et les vingt Pôles Entrepreneuriat Etudiants permettra un suivi de la mise en place de ce référentiel. Au cours de l'année 2011-2012, l'élargissement à de nouveaux effectifs des programmes de sensibilisation en entrepreneuriat conduira le groupe de travail à organiser un échange sur les retours d'expérience avec les référents. Ce référentiel sera éventuellement amendé pour sa généralisation dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2012.

Enfin la mise en place de ce plan d'action s'appuie sur des indicateurs : effectifs sensibilisés, évolution de l'intention entrepreneuriale des étudiants, passage à l'acte.

Annexe : présentation du groupe de travail Entrepreneuriat et Esprit d'Entreprendre

Participants

- **M. Francis BECARD** : Représentant de la CGE, Directeur Général Groupe ESC Troyes
- **M^{me} Simone BONNAFOUS** : Représentante de la CPU, Présidente Université Paris-Est Créteil.
- **M^{elle} Olivia CHAMBARD** : Doctorante sciences politiques sur le plan d'action entrepreneuriat (EHES), PRAG université Montpellier
- **M. Jean-Michel HALM** : Représentant de la CGE, Manager Entrepreneuriat Groupe ESC Troyes, Référent PEE YEC
- **M^{me} Aïni HANNACHI** : Responsable de l'Observatoire des Pratiques Pédagogiques Entrepreneuriat – OPPE, APCE
- **M. Yannick HOCHÉ** : Responsable du Pôle promotion de l'esprit d'entreprise, APCE, Animateur du CPEJ (Comité pour la promotion de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes)
- **M^{me} Catherine LEGER-JARNIOU** : Directrice du Pôle Entrepreneuriat Etudiants Grand Ouest (PEEGO), Responsable pédagogie Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation, Maître de Conférences Université Paris-Dauphine
- **M. Jean-Jacques MAILLARD** : Chargé de Mission relations Universités – Entreprises à la DGESIP (MESR)
- **M. Sébastien MATYKOWSKI** : Entrepreneur, Membre de la Commission Entrepreneuriat du MEDEF, co-fondateur de Génération MEDEF, Professeur associé à Sciences Politiques Paris
- **M. Antoine METER** : Représentant de la CPU, Directeur IUT Sénard Fontainebleau (Université Paris Est Créteil)
- **M. Gérard NOYEL** : Représentant de la CDEFI
- **M^{me} Marie-Béatrice RUGGERI** : Directrice Adjointe de la direction de l'Education et de la Formation du MEDEF

Invités à présenter leurs expériences pédagogiques

- **M^{me} Valérie CALLIER** : Référente administrative, PEE Limoges, Poitiers, La Rochelle
- **M^{me} Dominique DESCHAMPS** : Chargée de mission PEE (E.P.I.CENTRE) à l'université de Tours et Directeur du pôle AVENIR
- **M. Philippe FERRANDEZ** : Chargé de mission PEE (E.P.I.CENTRE) à l'université d'Orléans,
- **M. Dominique DROMA** : Directeur PEE Nord-Pas-de-Calais, PRISME
- **M^{me} Nathalie SCHIEB-BIENFAIT** : Chargée de mission PEE CREER Pays de la Loire, PRES LUNAM Maître de Conférences IAE Nantes
- **M. Christophe SCHMITT** : Directeur PEE Lorraine, Titulaire de la Chaire Entreprendre, Maître de Conférences INP Lorraine
- **M. Jean-Michel SPINARD** : Responsable de projet Doctoriales, PEE PRES Grenoble Alpes, PRAG Université Joseph Fourier
- **M. Thierry VERSTRAETE** : Chargé de mission PEE Entrepreneuriat Campus Aquitaine, Professeur Université de Bordeaux
- **M. Madjid YAHIAOUI** : PEE Paris Cité (CRE@DJ), Professeur Advancia

Coordination groupe de travail

- **M. Jean-Pierre BOISSIN** : mission nationale Plan d'action national Entrepreneuriat Etudiants (MESR-MINEFI), Professeur IAE de Grenoble



**Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05